

## Répartition des frais 2019-2020

### Convoqués par l'UGSEL Nationale :

- Jury national, **membres de CTN avec responsabilité sur le championnat** et délégués sportifs sans élèves :

Hébergement = **UGSEL Nationale**

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur **sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition**

- Jury national, **membres de CTN avec responsabilité sur le championnat** et délégués sportifs **avec élèves (en responsabilité d'élèves ou jury d'équipe d'AS)**

Hébergement = AS

Transport = **AS**

Repas = Organisateur **sur le temps de compétition – AS hors temps de compétition**

### Jeunes Officiels :

- Jeunes officiels convoqués par l'UGSEL Nationale (Arbitres, commissaires sportifs) :  
Un JO convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas être rattaché à une AS sur la compétition.  
En cas de rattachement à une AS sur la compétition, le JO devient non convoqué par l'UGSEL Nationale.

Hébergement = UGSEL Nationale

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

- Jeunes officiels **non convoqués par l'UGSEL Nationale** :

Hébergement = AS

Transport = AS mais PK

Repas = **AS**

### Autres personnes :

- Membres du Bureau National Représentants de l'UGSEL Nationale et membres des Services Nationaux :

Prise en charge totale par l'UGSEL Nationale.

- Membres des Services Nationaux **et personnes convoquées par l'UGSEL Nationale** assurant les secrétariats de championnat :

Hébergement : Organisateur

Transport = UGSEL Nationale

**Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition**

---

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !

---